



**COMMUNE
DE
57480 KERLING-LES-SIERCK**

☎ 03 82 50 17 75
Fax : 03 82 55 06 73

ARRETE N° 7/2021

portant autorisation d'occupation du domaine public communal : « Rue Principale », « rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck

Le Maire de la commune de KERLING-LES-SIERCK

VU les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales ;

VU la demande de la société **INEO RESEAUX EST** Agence Alsace Lorraine ZAD de Chanteheux Rue B. Palissy BP 91 54304 LUNEVILLE Cedex qui va réaliser des travaux de génie civil en vue de pose de feux.

CONSIDERANT que des travaux de génie civil en vue de pose de feux seront effectués, qu'à cette occasion le domaine public communal sera occupé, que la chaussée sera rétrécie avec circulation sur chaussée opposée signalée par feux tricolores, que la vitesse sera limitée à 30 km/h et que le stationnement sera interdit et ceci pour préserver la sécurité des riverains comme celle des usagers.

A R R E T E

- Article 1** - La circulation des véhicules de toutes catégories sera ralentie par le rétrécissement de la chaussée indiquée par des panneaux de signalisation et régulée par feux tricolores et la circulation sera basculée sur la chaussée opposée. La vitesse sera limitée à 30 km/h et le stationnement de tous véhicules sera interdit et ceci en fonction de l'avancement des travaux « Rue Principale », « rue de l'Abbé Senzy » à Kerling-Lès-Sierck **du 21/06/2021 jusqu'à la fin des travaux.**
- Article 2** - Il appartiendra à la Sté **INEO RESEAUX EST** de mettre en place les panneaux réglementaires indiquant les prescriptions visées à l'article 1.
- Article 3** - Le Maire de la Commune ainsi que la Gendarmerie habilitée sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans la Commune.
- Article 4** - Une ampliation sera adressée à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rettel.
 - La Sté **INEO RESEAUX EST** Agence Alsace Lorraine ZAD de Chanteheux Rue B. Palissy BP 91 54304 LUNEVILLE Cedex

Fait à KERLING-LES-SIERCK, le 18/06/2021

Le Maire Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20210618-Arrete72021-AI
Date de télétransmission : 18/06/2021
Date de réception préfecture : 18/06/2021